

AGIR CONTRE LES AGISSEMENTS SEXISTES ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET MORAL (P.1/2)

NOUVEAUTÉ
2023

ENJEUX

Cette formation permet :

- De prendre conscience de la réalité du harcèlement au travail avec les chiffres clés
- D'être sensibilisé(e) sur les répercussions possibles
- D'acquérir les compétences nécessaires pour comprendre et identifier les situations de harcèlement
- De connaître ses droits
- De connaître les obligations de l'employeur

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître le cadre légal de l'agissement sexiste, du harcèlement sexuel, du harcèlement moral et discriminatoire
- Savoir cerner les frontières et identifier les situations
- Connaître les règles de preuve
- Connaître les obligations de l'employeur
- Acquérir les bons réflexes face à une situation

PROGRAMME

- **Les enjeux**
 - Prise de conscience de la réalité du harcèlement au travail avec les chiffres clés et les répercussions éventuelles
- **Le cadre légal**
 - L'agissement sexiste, le harcèlement sexuel, le harcèlement moral, le harcèlement discriminatoire : définitions et manifestations
- Les sanctions civiles et pénales
- **La preuve**
 - Les règles de preuve en matière de harcèlement, déconstruire les préjugés : la parole de l'un contre la parole de l'autre ? Le faisceau d'indices sérieux et concordants
- **La responsabilité de l'employeur**
 - Les obligations des employeurs, la prévention, la protection, l'obligation d'enquête, la sanction disciplinaire
- **Méthodes pour agir**
 - (Ré)agir à son niveau. Adopter la bonne posture. Recueillir la parole. Connaître son dispositif interne et les acteurs relais. Références pour aller plus loin

PUBLIC

Toute personne intervenant dans le processus de recrutement (dirigeant(e), professionnel(le)s des RH, managers, etc.)

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE

7 heures (1 jour)

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

AGIR CONTRE LES AGISSEMENTS SEXISTES ET LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET MORAL (P.2/2)

MODALITÉS D'ACCÈS



Cette formation peut être effectuée en **inter** et en **intra-entreprise**. Elle est réalisable en **100 % présentiel**, **100 % distanciel** (en inter : la modalité est imposée selon la programmation de(s) session(s)).

Nous entendons par distanciel, des possibilités **synchrones** (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires) et **asynchrones** (les stagiaires ne sont pas tous en même temps en formation).

MÉTHODES DISPENSÉES

- Alternance de méthodes expositives, actives, participatives et expérientielles
- PowerPoint interactif
- Échanges de projets d'entreprise et de pratiques
- Apport d'outils sur les mobilités
- Ateliers de production d'idées

DÉLAIS D'ACCÈS

- En inter-entreprise : en fonction de l'agenda
- En intra-entreprise : nous contacter pour étudier toute demande

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Test d'auto-positionnement à l'entrée de la formation
- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Évaluation des acquis en fin de formation

TARIFS*

Adhérent UNEA : 385,00 €

Non adhérent UNEA : 577,50 €

*Tarif par personne – non assujéti à la TVA

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande

MODALITÉS D'INSCRIPTION

RDV dans l'agenda et cliquer sur le lien de la session souhaitée



Des questions sur la formation ?

Contactez-nous au 01.43.22.42.65
ou par mail academie@unea.fr